

L'enseignement des langues nationales au Togo entre valorisation du patrimoine culturel linguistique et enjeux politiques (fin des années 1960-2018)

Essohouna TANANG

Université de Kara (Togo)

E-mail : essotanang85@gmail.com

Résumé

Au lendemain de l'indépendance, l'État togolais initie la promotion des langues nationales à côté des langues étrangères, le français et l'anglais. Une mission de l'Unesco, appuyée par des équipes de recherche linguistique et d'alphabétisation et des comités de langues, a mené des études sur la connaissance des langues togolaises. Ces travaux, sous-tendus fondamentalement par l'accessibilité de l'orthographe et l'alphabet, et l'intégration des différentes communautés, ont inspiré le choix de l'éwé et du kabiyè. Ces deux langues furent retenues à partir de 1974, dans la logique de la politique de la construction nationale, pour être enseignées aux cycles primaire et secondaire. L'objectif de cette étude est de faire une lecture de l'adoption des langues togolaises en montrant que le choix de ces deux langues est fondé sur la politique de la construction et de l'unité nationales. Le recours aux sources bibliographiques, aux archives des périodiques et à l'enquête orale a permis la construction des faits.

Mots-clés : décolonisation culturelle, langues nationales, réforme de l'enseignement, intégration, unité nationale.

Abstract

On the following day of the independence, the Togolese state initiates the promotion of the national languages beside the foreign languages, French and English. A mission of the Unesco, supported by teams of linguistic research and literacy and the committees of

languages, made some researches on the knowledge of the Togolese languages. These works, fundamentally underlain by the accessibility of the orthography and the literacy and the integration of the different communities, inspired the choice of the Ewe and the Kabiè. These two languages were chosen from 1974, in the logic of the politics of the national construction, to be taught at the primary and secondary schools. The objective of this research work is to make a reading of the adoption of the Togolese languages while showing that the choice of these two languages is founded on the politics of the construction and the national unit. The recourse to the bibliographic sources, to the archives of the magazines and to the oral investigation allowed the construction of the facts.

Keywords: cultural decolonization, national languages, reform of the teaching, integration, national unit,

Introduction

Les langues africaines, foison de valeurs culturelles du continent, ont été méprisées par les puissances coloniales européennes. Le Togo qui a vécu la domination de trois puissances européennes a connu cette étape de domination culturelle linguistique. En 1884, lorsque la colonisation allemande pénétra le territoire, les missionnaires avaient déjà entamé sur la côte une acculturation linguistique par l'anglais. Mais l'évé constituait encore la langue de tremplin. Et l'intérieur était encore un vivier de valeurs linguistiques. L'allemand ne réussit pas grand-chose dans la transformation des valeurs linguistiques togolaises, puisque les Allemands abandonnaient le domaine de l'enseignement aux missions qui utilisaient l'évé pour accomplir

l'œuvre d'évangélisation. Pendant la période transitoire franco-britannique du Togo, les langues de ces deux puissances furent usitées. La colonisation française rompt avec cette tradition à partir de l'application du mandat français sur le Togo en 1922 en imposant l'instruction obligatoire en français. Le français devint ainsi la langue d'instruction au Togo jusqu'à l'indépendance en 1960. Les Togolais poursuivirent l'instruction en adoptant cette langue de la métropole, comme la langue officielle¹ depuis le primaire. Après les indépendances, dans le contexte d'une décolonisation culturelle, notamment linguistique en Afrique, le Togo choisit l'*éwé* et le *kabiyè* sur une trentaine de parlers². Ces deux langues furent introduites dans les programmes de l'enseignement. D'où l'intérêt de la question suivante : Quels sont

¹Ce fut bien le cas dans l'ensemble des pays africains où la question de langues officielles se posait après les indépendances.

² Le décompte des langues parlées au Togo diffère selon les études. Les travaux des historiens évoquent une quarantaine d'ethnies, avec leurs langues qui sont regroupées en cinq catégories : les langues de l'ensemble « kwa » dans l'aire méridionale auxquelles il faut ajouter *l'anoufo* dans la partie septentrionale ; celles de l'ensemble « gur » ou « voltaïque » de l'aire septentrionale ; les langues « résiduelles » ; les langues « exogènes » et les langues « enclavées » (Gayibor, 2011 : 54-60). A. K. Afeli (2003, Tome 1 : 247) fait un rapprochement de dialectes et parvient au chiffre de 30 langues parlées. Mais l'État togolais par le biais des services du ministère de l'Éducation nationale annonce une quinzaine de parlers.

les enjeux culturels et politiques de l'enseignement de l'*éwé* et du *kabiyè* au Togo entre la fin des années 1960 et 2018 ?

Cette étude part de la fin des années 1960 où la question de la décolonisation culturelle linguistique a commencé à se poser et fait des analyses jusqu'à l'année 2018. Ainsi, l'enseignement des langues peut participer à la promotion des langues locales togolaises et des cultures qu'elles véhiculent. Comment est-on alors arrivé au choix de l'*éwé* et du *kabiyè* ? Cette « révolution » culturelle linguistique s'est faite dans un contexte général de la construction des Etats-nations postcoloniaux. Comment l'enseignement de l'*éwé* et du *kabiyè* peut-il participer à la construction nationale au Togo ?

L'objectif de cette étude est de montrer que le choix de l'*éwé* et du *kabiyè* pour une promotion culturelle au Togo a été influencé par l'idéologie politique de la construction nationale.

La méthodologie de travail est constituée essentiellement de l'exploitation des sources orales, des documents d'archives et des écrits existants sur l'enseignement des langues nationales et sur la politique de construction des Etats-nations postcoloniaux en Afrique.

Les analyses sont articulées autour de trois points. Il est d'abord question de l'introduction des langues étrangères européennes à travers la colo

les différents travaux qui ont conduit au choix des deux langues locales. Et pour finir, l'étude explique, d'une part, le choix de ces deux langues par les enjeux de la construction de l'unité nationale et d'autre part, l'impact de la politique de l'enseignement des langues locales.

1. Les langues étrangères et le patrimoine linguistique autochtone avant la fin des années 1960

La côte de l'Afrique de l'ouest a une longue tradition d'anglophilie. Avant la pénétration coloniale, une influence anglaise s'est très tôt exercée sur la côte togolaise à partir des points d'appui où les Britanniques étaient installées depuis le XVIII^e siècle, Accra à l'ouest, et Lagos à l'est³. Cette langue conservera longtemps une importance après l'installation du régime colonial allemand en 1884. Les missionnaires chrétiens protestants de Brême et catholiques de la Société du Verbe Divin arrivés au Togo successivement en 1890 et 1892 usèrent de l'anglais dans leur effort de scolarisation. Le Togo allemand des vingt premières années ne put se soustraire de ce contexte. C'est

³ Le roi d'Aného, Akuété Zankli Lawson avait ouvert une petite école que le pasteur méthodiste témoigne avoir vu fonctionner le 28 mars 1843 à son passage dans la localité. Elle essayait d'inculquer à de jeunes enfants les premiers rudiments de la langue anglaise.

en anglais que se faisait le commerce togolais, même par les maisons allemandes ; c'est aussi la même langue dont faisaient usage des fonctionnaires coloniaux allemands dans leurs relations avec les Togolais et les étrangers (Agbobly-Atayi, 1980 : 44 ; 46).

C'est enfin le 9 janvier 1905 qu'une ordonnance impériale prescrivait et imposait comme langue d'enseignement, à côté des langues du pays, l'usage de l'allemand, et ce, à l'exclusion de toute autre langue vivante. Mais loin de disparaître totalement, l'anglais continue à conserver une vitalité qui s'exprimait par l'émigration dans les écoles de la colonie britannique voisine. L'allemand ne fut entendu que dans trois écoles primaires ouvertes pour tout le gouvernement colonial allemand : Aného le 9 novembre 1891, Lomé en 1902 et plus tard à Sokodé en janvier 1911 (Agbobly-Atayi, 1980 : 46-48).

L'œuvre des missions catholiques et protestantes fut remarquable dans la transformation culturelle par la langue, mais ne put durablement ébranler les langues locales sur la côte togolaise. L'œuvre scolaire missionnaire allemande a représenté une tentative originale, malgré les handicaps dûs à l'ethnocentrisme culturel de l'époque, par l'apport décisif qu'elle a fourni à la transcription et à la fixation des idiomes de la côte togolaise : l'*évé* et le *mina*. Les Togolais firent ainsi l'expérience stimulante de l'accès à l'écrit **122** partir de leur propre langue

maternelle. Certes, leur programme d'études était beaucoup plus centré sur une initiation théologique et un apprentissage approfondi des langues locales plutôt que sur la pratique intensive de la langue allemande puisque cet enseignement était destiné d'abord à former des auxiliaires des missionnaires, maîtres et catéchistes (Agbobly-Atayi, 1980 : 52). Cette méthode d'usage des langues locales fut aussi nécessaire parce que les missionnaires en passant par l'instruction pour convertir les âmes étaient convaincus que le message passerait mieux par le canal de ces langues autochtones.

La reddition des forces allemandes au Togo ouvre une transition d'expériences culturelles linguistiques du français et de l'anglais entre 1914 et 1922, puis, pour ceux de la zone d'occupation française, du français à partir de 1922. De toute cette période, on peut retenir que les valeurs linguistiques de la région septentrionale sont moins pénétrées par les langues européennes. La scolarisation était encore majoritairement confinée dans la partie méridionale.

La colonisation française, à travers l'application officielle du système des mandats à partir de 1922 change la donne. L'administration française procéda à une transition linguistique prudente au Togo. Lors des travaux préliminaires de la passation des pouvoirs entre Anglais et Français, des dispositions ont été

prises concernant la langue anglaise. Il était convenu que le programme scolaire continuerait intégralement en anglais jusqu'en 1921. L'anglophilie sur la côte togolaise et les préférences affichées par les élèves pour l'étude de l'anglais, imposèrent un rythme modéré à l'entreprise de la francisation entre octobre 1920 et janvier 1923. A. Agbobly-Atayi(1980 : 62) écrit justement que :« D'octobre 1920 à janvier 1921 : statu quo ante ; à partir de janvier 1921 : une heure est consacrée au français ; en janvier 1922, ce sera toute la matinée, selon le programme mi-français, mi-anglais ; cependant si dans les classes, l'anglais est encore prépondérant, la proportion sera inverse dans les classes du début ; et finalement en janvier 1923, l'anglais cessera d'être langue ou matière d'enseignement ».⁴ C'est ainsi que le français fut imposé par l'administration coloniale.

Les indépendances, censées consacrer la libération totale des colonies n'ont pas assuré une libération linguistique. Le français reste la langue « nationale » au Togo comme partout

⁴ A la rentrée de janvier 1923, les effectifs diminuèrent considérablement dans les écoles. Les élèves des classes supérieures qui tenaient à terminer leurs études en anglais ont migré, pour se faire inscrire, dans la zone britannique (Agbobly-Atayi, 1980 : 62).

ailleurs en Afrique francophone⁵, mais le premier gouvernement togolais adjoint l'anglais comme deuxième langue étrangère au cours moyen à partir de 1961⁶. Vers la fin des années 1960, la décolonisation des langues se pose comme défi sur le continent africain. Dans les années 1970, la question de l'authenticité culturelle soutient cette doctrine de la décolonisation linguistique. Or, toute la question linguistique se posait dans le contexte de la construction des États-Nations africains. La question se posait, en réalité, en terme de comment conserver une unité linguistique et, partant de là, une unité nationale dans les pays à cultures linguistiques multiples, régionalistes, étendues et parfois transfrontalières.

2. La décolonisation culturelle : retour aux langues nationales à partir de la fin des années 1960

En imposant la langue du colonisateur, le système colonial assurait une mainmise sur les langues nationales, les cultures africaines et une domination psychologique et spirituelle. S. K.

⁵ La Mauritanie fait l'exception dans l'Afrique magrébine en associant au français l'arabe comme langue officielle.

⁶La réforme de l'enseignement de mai 1975 décidait ensuite que l'allemand, l'espagnole et autre langues africaines pouvaient être étudiées au choix de l'élève à partir du troisième degré (Afeli, 2003, Tome 1 : 232-233 ; La Réforme, 1975 : 20).

Quadjovie (1975 : 13) écrit à ce propos que : « Le pire des colonialismes, c'est le colonialisme culturel ». C'est parce que cela acculturait les Africains qu'ils décident, au lendemain des indépendances, d'entreprendre une décolonisation culturelle linguistique. Elle s'est exprimée au niveau continental et sous-régional avec le concours de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

2.1. La valorisation des langues nationales au Togo : contexte et enjeux

En 1966, s'est tenue à Bamako une réunion sur les grandes langues de l'Afrique de l'Ouest. En 1975, Cotonou accueille une autre rencontre sur « l'harmonisation et la normalisation des alphabets de la sous-région ». Cette initiative réunit le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger, le Nigeria et le Togo. A Niamey en 1978, on devait mettre fin aux différents tâtonnements existant dans le domaine de la promotion des langues africaines. Des experts ont proposé aux chercheurs individuels, aux institutions de recherche et aux responsables politiques un alphabet dénommé « Alphabet africain de référence ». Cet alphabet, destiné aux améliorations dans le cas échéant, « facilitera la coopération en vue de la promotion des langues africaines comme véhicules de culture et instruments d'éducation permanente » (Unesco, 1978 : 5).

La valorisation culturelle des langues africaines implique également la promotion des industries culturelles et la création littéraire et artistique, la production linguistique et l'érudition scientifique. Cette vision de la culture s'est manifestée très tôt grâce à l'initiative du Sénégal et du Ghana. En avril 1966, il était organisé à Dakar le Festival mondial des arts nègres. Ce fut une occasion de multiples productions artistiques et culturelles des sociétés africaines et des diasporas d'origine africaine, montrant ainsi la valeur de la culture africaine à travers les langues et l'émergence des artistes et des hommes de culture (M'Bokolo, 2008 : 528)⁷.

Dès lors, des analyses ont été fournies par l'État togolais pour démontrer que les solutions au sous-développement passent par la conquête des langues nationales. Les propos de Yaya Malou, ministre de l'éducation nationale d'alors, sont assez illustratifs : « la Révolution française a été d'abord une révolution culturelle, c'est-à-dire une Renaissance linguistique qui implique une réaction du français contre la suprématie du gréco-latin ; les Révolutions de l'Europe centrale au XIX^e siècle ont été d'abord

⁷ La seconde édition eut lieu à Lagos en janvier-février 1977 et la troisième, plus tard, en décembre 2010, une fois encore à Dakar (<http://www.au-senegal.com/+1er-au-21-decembre-2009-Festival+.html>), consulté le 25 mars 2018 à 11 h).

un effort de conquête d'une langue nationale ; plus près de nous, la Révolution chinoise et la Révolution vietnamienne ont été d'abord des réactions contre la domination des langues et cultures étrangères ; pour assurer la promotion politico-économique de notre pays, il nous faut réhabiliter nos langues [...] »⁸.

Le Togo devait donc réhabiliter ses langues nationales. Leur maîtrise est un moyen d'accès à l'apprentissage des autres langues qu'elles soient nationales ou étrangères. « L'un des objectifs de ces enseignements est de fournir aux élèves des capacités à s'exprimer dans leurs propres langues, et favoriser une meilleure réussite dans d'autres langues »⁹. A. Akakpo-Ahianyio¹⁰ (1974 : 3) écrit que : « La connaissance de sa langue permet à l'homme de traduire dans cette langue toute la pensée universelle, tous les acquis de la science : l'étude des langues nationales vise incontestablement la formation de l'homme total et assure à celui-ci son épanouissement social et culturel ». La langue est un

⁸*Togo-Dialogue*, n° 3 du 31 mars 1975, p. 13.

⁹ Balaïbaou Kassan épouse Badameli, enseignante-chercheure, Maître de Conférences à l'Université de Kara, Vice-présidente de l'Académie Kabiyè, entretien du 2 mars 2018.

¹⁰ Il fut directeur général de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) au Togo.

véritable véhicule de la culture d'un peuple. Elle constitue un élément important favorable à l'unité nationale (Alaki, 2010 : 80).

Mais comment créer une unité linguistique pour une unité nationale dans un pays à cultures linguistiques multiples et régionalistes d'une trentaine de langues ? Le contexte de la construction des États-nations¹¹ implique plutôt des politiques de cohésion sociale amenant à des politiques socio-culturelles centralisées.

2.2. L'institution de l'éwé et le *kabiyè* dans l'enseignement

Les réflexions sur l'adoption de l'éwé et le *kabiyè* ont été le résultat d'un travail d'expertise sous la houlette de l'Unesco et par les comités de 5 langues nationales présélectionnées. Leurs résultats ont été présentés et discutés au cours d'une table ronde à Atakpamé en mai 1974.

2.2.1. La mission d'expertise et les travaux des comités de langues

La politique de revalorisation des langues locales a été suscitée par l'État togolais vers la fin des années 1960. Mais, afin de renforcer l'unité nationale, il a été souhaité que tous les groupes de langues s'unissent afin de résoudre le problème de

¹¹ R. Pourtier (2017 : 172) écrit justement que : « Une des questions politiques fondamentales de l'Afrique contemporaine concerne la possibilité d'édification d'États-nations dans un contexte pluriethnique ».

l'orthographe et de l'alphabet des langues nationales. Cela permettrait d'éviter la trop grande différence d'une langue à une autre. Une mission de consultation de l'Unesco fut menée du 14 juillet au 13 août 1972, sous la conduite de l'expert Messankossi Georges Anson, pour étudier la question. La mission s'insère dans le cadre général des objectifs que vise la Recherche linguistique de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). La tâche consistait à :

- étudier les possibilités de transcription de certaines langues représentatives, et notamment les problèmes que posent la normalisation et la standardisation de leurs orthographe ;
- préparer un programme minimum de recherche et de production du matériel pédagogique nécessaire à l'alphabétisation en langues véhiculaires et définir les moyens de la mise en œuvre de ce programme qui doit être exécuté dans le cadre de l'INRS ;
- examiner les possibilités de coordination des expériences avec les pays limitrophes qui utilisent les mêmes langues (Dahomey, Ghana, Haute-Volta, Nigeria) ;
- envisager les possibilités pratiques d'utilisation des langues véhiculaires à des fins culturelles : enseignement, éducation, alphabétisation (Akakpo-Ahiany, 1974 : 3 ; Afeli, 2003, Tome 1 : 234).

La mission de Messankossi G. Anson devait aussi fixer définitivement l'alphabet du *ben* (moba), *kabiyè*, *ncam* (bassar) et *tem* (kotokoli). Il était prévu un colloque où ces langues seront confrontées à l'émé« aux fins de standardiser les orthographes de ces langues » (Akakpo-Ahiany, 1974 : 3).

Le programme d'alphabétisation du ministère de la Santé publique et des affaires sociales a contribué à l'étude et à ces travaux sur les langues nationales. Il s'est agi des programmes d'alphabétisation des adultes sur la base des campagnes dans les principales langues nationales du pays. Le ministère de l'Education nationale a aussi œuvré par la formation, à l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé, des enseignants qui pourront effectuer des collectes systématiques des éléments linguistiques appartenant au milieu dans lequel le futur enseignant est appelé à s'intégrer. Toutes ces initiatives s'intègrent dans la politique de réforme de l'enseignement entamée par le ministère de l'Education nationale. Enfin, un Conseil supérieur de l'Education nationale fut mis sur place à cet effet pour la mise en œuvre de la réforme.

Le rôle des comités des langues nationales fut aussi déterminant dans cette marche. Depuis le lendemain de l'indépendance, des initiatives eurent lieu. Le premier Comité à voir le jour est *Enwegbe Akademi* (Académie de la langue et de la

littérature *éwé*) le 17 mai 1962, suivi des comités des langues *kabiyè, ben, temetncam*. Il s'agissait en fait des cinq langues les plus parlées et qui couvrent un large pourcentage de la population togolaise si l'on considère le nombre de leurs locuteurs. En mai 1973, il a été constitué un Comité linguistique permanent chargé de rassembler et de diffuser les informations concernant les problèmes linguistiques togolais (Afeli, 2003, Tome 1 : 229 ; Akakpo-Ahiany, 1974 : 3).

Toutes les initiatives et travaux de ces différents comités furent mis autour d'une table pour discussion et synthèse à Atakpamé.

2.2.2. La table ronde des comités de langues à Atakpamé des 29 et 30 mai 1974

Les comités de langues se réunirent à l'ENS d'Atakpamé les 29 et 30 mai 1974 pour étudier et discuter un document¹² proposé en projet de réforme de l'enseignement en 1973 par le Comité linguistique permanent. A la suite des travaux de deux jours, sous la présidence du directeur de l'INRS, Anani Akakpo-Ahiany, les comités de langues *ben, éwé, kabiyè, ncam* et *tem* firent 8 recommandations d'envergure :

¹²« Table Ronde des Comités de langues », élaboré sur la base des travaux des cinq comités de langue.

1. que le gouvernement mette à la disposition du ministère de la Recherche scientifique des bourses d'études et de formation en linguistique, et ce à 3 niveaux : formation des linguistes professionnels de niveau universitaire ; formation de pédagogues, qui dans les instituts de formation pédagogique (IPN, INSE, ENS, etc.) seraient chargés de la préparation de matériels didactiques, de la programmation de l'enseignement, etc ; formation d'informateurs chargés de la collecte d'information sur le terrain (on pourra puiser , pour ce faire, parmi les étudiants de l'ENS et des comités de langues ;
2. que le comité permanent déjà créé prenne en charge : l'organisation de campagnes de sensibilisation des masses autour du problème des langues nationales ; l'organisation des programmes de recherches ; la direction des divers travaux ; la provision en matériels et en personnel ; la formation des cadres à différents niveaux ; la diffusion des informations linguistiques au moyen de colloques, de séminaires, de stages, de voyages d'études, etc. à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
3. que les comités de langues organisent des réunions fréquentes entre eux et qu'ils informent d'autres comités de leurs activités ;

4. souhaite que les autorités compétentes convoquent dans un proche avenir les responsables des comités et des linguistes professionnels pour l'harmonisation des systèmes de transcriptions ;
5. propose l'enseignement expérimental dans les langues nationales dans les classes initiales du primaire, à partir des documents préparés par les différents comités de langues. Le passage de la langue nationale (ou maternelle) à la langue étrangère (français) sera progressif ;
6. recommande la création d'un laboratoire de langues ;
7. recommande que soient organisés des stages de recyclage pour les membres des comités et pour tous ceux qui utilisent les langues nationales dans leurs activités quotidiennes (presse, radio, télévision, service d'alphabétisation, etc.) ;
8. souhaite que l'enseignement des langues nationales soit introduit comme discipline obligatoire dans les cycles et ce, à partir du démarrage de la réforme de l'enseignement ; que dès à présent les matériels didactiques nécessaires soient commandés aux organismes compétents (instituts pédagogiques, culturels, comités de langues, etc.) (Akakpo-Ahiany, 1974 : 3).

Ces recommandations penchent ainsi sur comment procéder pour promouvoir l'enseignement des langues nationales au Togo. La volonté politique devait décider de la concrétisation de cette politique linguistique.

L'État togolais retient deux langues sur les cinq plus importantes préalablement choisies, et dont les comités ont participé aux travaux et fait des recommandations, sur l'ensemble de la quinzaine de parlers¹³ au Togo. Il était initialement prévu l'*évé* et le *tem*. L'État togolais fit noter ce qui suit : « Au Togo, l'argument utilisé pour assurer la suprématie du français, l'argument de la diversité de nos dialectes, n'est que pure mystification... Notre pays, certes, compte une quinzaine de parlers locaux, dont l'apprentissage serait lent à réaliser mais dans l'ensemble, le Togo a une vocation "*Évéphone*" et "*Tem'phone*", car ces deux langues regroupent de grands ensembles et sont parlées en principe respectivement de Lomé à Blitta, et de Blitta à Dapaong » (Afeli, 2003, Tome 1 : 247).

Finalement, l'État togolais retient le *kabiyè* pour le *temphone*, puisqu'il est dit que le *tem* constitue une variante du *kabiyè*. K. A. Afeli(2003, Tome 1 : 247)le dit avec des réserves en ces termes : « [...] tout comme c'est l'*évé* qui est choisi plutôt que la variante

¹³ Rappelons qu'il s'agit du nombre de langues avancé par les services de l'État.

gèn-mina, qui en est dérivée, de même c'est le *kabiyè* qui doit être choisi, plutôt que la variante *tem*, qui en est dérivée ». De même, en raison de l'importance de leurs locuteurs, elles sont comprises par une grande partie de l'ensemble de la population togolaise¹⁴.

On admet ainsi que, dans l'ensemble, le territoire a des vocations « *évéphone* » et « *kabiyèphone* » qui sont parlées respectivement de Lomé à Blitta et de Blitta à Dapaong. L'*évé* et le *kabiyè* sont finalement retenues (La Réforme, 1975 : 19).

La stratégie d'application est que l'enseignement de ces deux langues se fera de façon alternée à partir de la rentrée scolaire 1977-1978 dans les deux premiers degrés de l'enseignement en se fondant sur le degré d'implantation linguistique de chacune d'elles dans les deux régions respectives. Dans le sud, *évéphone*, il y sera enseigné l'*évé* en tant que langue dominante au cours primaire et secondé du *kabiyè*, comme sous-dominante au cours secondaire. Au nord, *kabiyèphone*, le processus sera inversé. Le *kabiyè* au cours primaire sera secondé par l'*évé*

¹⁴ Donkata Lucie épouse Mouzou, née en 1960, responsable de l'Association des femmes pour l'alphabétisation (AFA) et membre de l'académie kabiyè, entretien réalisé à Kara le 28 juillet 2019 ; Karabou Potchoziou, né en 1956, médecin, chercheur indépendant dans l'académie kabiyè, entretien réalisé à Kara le 29 juillet 2019.

comme sous-dominante au cours secondaire (Batoumaena, 2016 : 278-279).

Ces choix suscitent des controverses. Les travaux de K. A. Afeli (2003, Tome 1 : 235-237) penchent pour le fait que les aménagements linguistiques ont été dictés par la personnalité du chef de l'État togolais d'alors, Eyadema Gnassingbé et sa volonté de satisfaire l'ethnie kabiyè, son ethnie. En fait, les raisons démographiques et historiques peuvent avoir joué dans le choix de ces deux langues, comme le gouvernement togolais le signifiait, même si les travaux de K. A. Afeli (2003, Tome 1 : 239) font observer que cet argument n'a été avancé que plus tard.

En effet, les études d'histoire révèlent l'importance numérique que représentent les Éwé et les Kabiyè au Togo. Les Kabiyè sont une composante de peuple kabiyè-tem qui est un ensemble compact comprenant aussi les Logba, les Tem et les Lamba. Les variantes du *kabiyè* sont alors le *tem*, le *logba*, le *kouhama* et le *lamba* qui, ensemble, représentent 21,30 % de la population depuis la période coloniale (Gayibor, 2011, Tome 1 : 42-60 ; 274-311). Le parler *kabiyè* atteint environ 23 % de la population au recensement général de 1981 (Kassan, 1996 : 1). Ajoutées au groupe Adja-éwé et ses ramifications qui signifiaient 40,96 % dans les années 1970-1980, ces deux communautés couvraient une proportion démographiques d'environ 62,26 %,

soit à peu près les 2/3 des Togolais (Cornevin, 1988 : 361 ; Batoumaena, 2016 : 278). L'*éwé* et le *kabiyè* sont aussi choisis, selon l'État togolais, du fait de leur caractère transfrontalier. Elles sont parlées dans les nations limitrophes que sont le Bénin et le Ghana. Le but sous-jacent était d'en faire des langues vectrices d'une intégration sous-régionale.¹⁵ Enfin le dernier facteur est le fait que ces deux langues soient déjà transcrites et enseignées pendant la période coloniale, surtout pour ce qui est de l'*éwé*, enseigné sous l'administration allemande. « Les deux langues retenues, l'*éwé* et le *kabiyè*, avec leurs variantes sont aussi communes au Ghana et au Bénin. D'autre part, depuis l'époque coloniale, pour des raisons d'évangélisation, elles ont bénéficié d'importants travaux de recherche qui continuent de faire autorité. Pour ce qui est de l'*éwé*, on sait que le Ghana a une inestimable expérience dans le domaine de la recherche et de l'enseignement » (Gnon 1988 : 4, cité par Afeli, 2003, Tome 1 : 240).

C'est dans cette controverse que l'*éwé* et le *kabiyè* sont introduites dans l'enseignement au Togo avec la réforme de mai 1975, alternativement dans les zones *éwéphone* et *kabiyèphone*. Elle relevait que : « Il faut absolument réhabiliter nos langues et nos

¹⁵Cette raison peut faire penser à d'autres langues transfrontalières et véhiculaires à l'instar du *tem* et du *haoussa*.

valeurs culturelles qui ne sont pas des freins au développement socio-économique. Toutes les valeurs philosophiques positives doivent pouvoir s'exprimer à l'école ainsi que toutes les formes d'expression proprement togolaises et africaines : expression orale, plastique, musicale, technologiques, etc.¹⁶ » (La Réforme, 1975 : 8-9).

Le politique s'y est fortement impliqué comme acteur, mais aussi parce que les langues nationales ont des enjeux politiques dans le contexte de la construction des États post-coloniaux.

3. L'enseignement de l'*éwé* et du *kabiyè* pour l'unité nationale

« La langue est un outil de communication, de structuration et d'expression de la pensée. C'est un élément de prise de conscience de soi-même » (Quadjovie, 1975 : 13). De ce fait, l'État togolais armure l'enseignement des langues nationales comme suit : « [...] Tout effort pour résoudre le problème du sous-développement passe d'abord par la conquête d'une langue

¹⁶ Il fut donc proposé de : créer un Institut de Linguistique africaine proprement togolais qui étudiera ces langues pour elles-mêmes ; faire élaborer par les organismes de recherche et de formation pédagogique les instruments indispensables à leur enseignement ; introduire dans l'enseignement dès 1975 les langues dont les études sont avancées ; et préparer les maîtres en conséquence (La Réforme, 1975 : 8-9).

nationale (...). Pour assurer la promotion politico-économique de notre pays, il nous faut réhabiliter nos langues » (Education Nationale, 1973 : 31-32, cité par Afeli, 2003, Tome 1 : 246).

Le parler et la promotion des langues nationales participent à la construction de l'identité et de l'unité nationale. Le Togo décide de forger son identité et son unité à travers deux langues seulement. « Bien entendu, l'idéal serait d'enseigner toutes les langues locales du premier degré au quatrième degré, mais le souci de l'unité nationale nous impose ces deux langues : l'*évé* et le *tem* (kabré) » (Afeli, 2003, Tome 1 : 247).

L'*évé* et le *kabiyè* (le *tem* étant finalement considéré, nous l'avons souligné plus haut, comme une variante du *kabiyè*) sont choisis pour des objectifs de la recherche de l'unité nationale. La réforme scolaire donnerait ainsi une vision originale du Togo, tout en facilitant l'apprentissage et en désaliénant le Togolais. Le français et l'anglais deviennent des langues étrangères pendant que le *kabiyè* et l'*évé*, langues nationales. Ces dernières seraient des leviers de l'intégration linguistique. Le sociologue A. Akakpo-Ahiany (1974 : 2), directeur général de l'INRS dit à cet effet que :

« [...] Mais dans la mesure où on donne les moyens à chaque langue de se développer, à chaque peuple de s'exprimer dans sa

propre langue et d'exprimer la pensée universelle dans cette langue, l'étude et la revalorisation des langues nationales contribuent alors à la consolidation de l'unité nationale. Dans la mesure où un Togolais, qu'il soit Bassar, Éwé, Kabiyé, Kotokoli, Moba et Lamba, etc. peut se faire comprendre par les autres Togolais au fait d'une parfaite maîtrise des langues nationales, cela représente assurément un important facteur d'unité. [...] . On arrive alors à cette conclusion fondamentale que l'étude des langues togolaises, loin d'être un frein à la communication interafricaine et internationale est, au contraire, un puissant élément pour l'unité nationale et pour la compréhension internationale ».

Cette unité et cohésion se fondent sur la base d'une compréhension de l'autre. Balaïbaou Kassan¹⁷ note justement à ce titre que, « quand on comprend l'autre, on le tolère, on l'accepte. Cela participe à l'entente et à l'unité nationale ». Implicitement, à travers l'éducation, les langues africaines incarnaient la construction des États-Nations postcoloniaux.

¹⁷ Balaïbaou Kassan épouse Badameli, enseignante-chercheure, Maître de Conférences à l'Université de Kara, Vice-présidente de l'Académie kabiyé, entretien du 2 mars 2018.

4. Enseignement de l'éwé et du *kabiyè*: difficultés, réactions et impact

La promotion de l'enseignement des deux langues se fait au sein de deux groupes d'études mis en place avec la réforme de 1975 : Groupe d'études sur la langue *kabiyè* (GELK) et Groupe d'études sur la langue *éwé*(GELE). Ils prirent le nom de Comité de langues nationales en avril 1977 pour devenir, pour le cas du *kabiyè*, l'Académie *kabiyè* en 2012 ; l'*éwé* l'ayant été depuis 1962. Pour servir la cause de l'éducation, l'Académie *éwé* contribue à la diffusion de la langue *éwé* par l'édition de manuels *éwé*, la production d'une littérature en *éwé*, l'encouragement de jeunes écrivains, la traduction en *éwé* de livres écrits dans d'autres langues (Afeli, 2003, Tome 1 : 229). L'Académie *kabiyè* œuvre également dans la même logique. Elle a publié le nouveau testament en *kabiyè* en 1987; la bible en *kabiyè* en 1997; un dictionnaire bilingue *kabiyè*-français et français-*kabiyè* en 1999 ; un livre d'anatomie en 2007 ; l'hymne national togolais, Terre de nos Aïeux, en *kabiyè* en avril 2012 ; le dictionnaire Karabou en français-*kabiyè* en 2015 ; Mon Livret de vocabulaire français-*kabiyè* en 2016. Elle a une

revue, *Èbè Laba*, dont les publications portent sur des thématiques relatives à la culture et civilisation kabiyè¹⁸.

L'enseignement des deux langues nationales participe à des échanges intercommunautaires, généralement entre les parties septentrionale et méridionale. D'après les travaux sociolinguistiques, la connaissance de la langue est un des facteurs incitants entre pays ou zone d'émigration et d'immigration (Carrère, 2016 : 39-40). La migration nord-sud au Togo, forcée pendant la période coloniale allemande, mais volontaire à partir des années 1920 et 1930 s'est intensifiée après l'indépendance. Depuis lors, excepté la crise intercommunautaire du début des années 1990, les déplacements entre les locuteurs *évéphone* et *kabiyèphone* sont facilités. La migration interne constitue elle-même un facteur de la diffusion de ces différents parlers. Les retours saisonniers des populations des régions septentrionales et le fonctionnariat contribuent à cette interpénétration des parlers

¹⁸ Balaiɓaou Kassin épouse Badameli, enseignante-chercheuse, Maître de Conférences à l'Université de Kara, Vice-présidente de l'Académie kabiyè, entretien du 2 mars 2018 à l'Université de Kara ;Donkata Lucie épouse Mouzou, née en 1960, responsable de l'Association des femmes pour l'alphabétisation (AFA) et membre de l'académie kabiyè, entretien du 28 juillet 2019 à Kara.

nationaux¹⁹. Les locuteurs *émé* se multiplient et se rencontrent à l'intérieur dans les régions septentrionales et surtout dans les agglomérations. Il en est de même pour le *kabiyè*. Le parler *kabiyè* unit ses locuteurs et même ceux des autres langues du groupe « gur » sur le territoire. « Quand vous vous trouvez en face d'un locuteur qui agence le *kabiyè*, vous vous trouvez avec un frère²⁰ ». Cette unité intraethnique se renforce entre les Kabiyè hors de leur région d'origine.

Toutefois, tout comme ferment d'unité ethnique, la pratique des parlers valorisés par l'enseignement crée des formes demicro-particularisme et de tribalisme linguistiques. P.-M. Alaki (2010 : 79-80) fait observer que : « Le choix de ces deux langues repose en fait sur des critères peu convaincants et défavorables à l'intégration des populations togolaises dans ce domaine. Les ethnologues, linguistes, et historiens ont essayé de classer les populations, soit en fonction des langues et de traits de civilisations, soit en fonction de l'aire d'habitation et des lieux supposés d'origine, mais avec plus ou moins de réussite. Le

¹⁹ Donkata Lucie épouse Mouzou, née en 1960, responsable de l'Association des femmes pour l'alphabetisation (AFA) et membre de l'académie kabiyè, entretien du 28 juillet 2019 à Kara.

²⁰ Kondoh Egoulou Tchonda, né vers 1947, chef de village de Pya Kadjika, sous-officier à la retraite, entretien du 20 août 2018 à Pya Kadjika.

gouvernement togolais a préféré tabler sur l'importance numérique des ethnies pour imposer finalement deux langues officielles, le *kabiyè* et l'*évé*. Cette considération cependant, mettait toutes les autres au rang de parlers minoritaires. Ce qui a d'ailleurs eu pour effet de réveiller des susceptibilités latentes d'ajouter aux difficultés politiques, des difficultés d'ordre ethnique. »

Ainsi, considérées comme fondement de l'unité et l'intégration nationales, l'enseignement des langues nationales suscite aussi sentiment de marginalisation chez les peuples non locuteurs originels de l'*évé* et du *kabiyè*. Au fait, les deux langues n'ont pas pu être rendues obligatoires dans le système éducatif togolais. Sur le plan national, elles sont des matières facultatives aux différents examens de fin de cycles. La professionnalisation des enseignants et formateurs en langues nationales est de plus décevante. Enfin, disons comme K. A. Afeli (2003, Tome 1 : 246) qu'un état des lieux restait à faire sur l'identification des problèmes des langues nationales au Togo. Il « se présente plutôt sous la forme d'un slogan politique que comme une analyse systématique et rigoureuse de la politique linguistique préexistante, où les différents problèmes liés à cet aspect soient clairement identifiés et examinés. C'est ainsi qu'aucune analyse n'est faite de la situation sociolinguistique du pays permettant de déterminer de façon précise la dynamique des langues, les statuts et fonctions des

langues en présence, les attitudes linguistiques, le degré d'implication et d'adhésion des populations concernées à la politique qu'on veut mettre en œuvre, etc. ».

Conclusion

L'enseignement des langues nationales au Togo s'est focalisé sur *l'évé* et le *kabiyè*. Ce choix a été réalisé à la suite des travaux d'expertise internationale de l'Unesco et de réflexions des comités de langues nationales en début des années 1970. Pour mieux cerner ces choix dans la réforme de l'enseignement au Togo, il faut considérer les contextes de la décolonisation culturelle et politique. Il fallait valoriser les langues nationales et par là l'identité africaine, mais aussi, ne pas s'écarter du contexte de la construction des États-Nations postcoloniaux en vogue sur le continent africain. L'État togolais s'est donc limité à deux langues sur la quinzaine existante qu'il reconnaissait. Cette politique connaît des fortunes diverses dans le système éducatif togolais. Les deux langues contribuent, tout de même, à dissiper les différences entre les Togolais. *L'évé* est parlé sur l'ensemble du territoire, de même que le *kabiyè*. Ce succès peut aussi se justifier par les migrations internes et l'intégration entre les peuples togolais.

Sources et bibliographie

1. Sources

1.1. Sources orales

Donkata Lucie épouse Mouzou, née en 1960, responsable de l'Association des femmes pour l'alphabétisation (AFA) et membre de l'académie kabiyè, entretien du 28 juillet 2019 à Kara.

Karabou Potchoziou, né en 1956, médecin, chercheur indépendant dans l'académie kabiyè, entretien du 29 juillet 2019 à Kara.

Kassan Balaïbaou épouse Badameli, enseignante-chercheure, Maître de Conférences à l'Université de Kara, Vice-présidente de l'Académie kabiyè, entretien du 2 mars 2018 à l'Université de Kara.

Tchonda Kondoh Egoulou, né vers 1947, chef de village de Pya Kadjika, sous-officier à la retraite, entretien du 20 août 2018 à Pya Kadjika.

1.2. Périodiques

Akakpo-Ahiany Anani, (1974), « Langues nationales et indépendance », in *Togo-Presse* n°3642 du 16 juillet, pp 3-4.

Anson Messankossi, (1975), « Les langues dans la culture nationale : cas du Togo », in *Togo-Dialogue*, n°2 du 28 février, pp. 47-53.

Quadjovie Semeho Kwakuvi, (1975), « L'enseignement au service du développement », in *Togo-Dialogue*, n° 3 du 31 mars, Lomé, pp. 2-3.

Togo-Dialogue, n° 3 du 31 mars 1975, p. 3-20.

1.3. Webographie

<http://www.au-senegal.com/+1er-au-21-decembre-2009-Festival+.html> ,

consulté le 25 mars 2018 à 11 h.

<http://www.ufctogo.com/Vie-et-parcours-artistique-en-1993.html>, consulté le

25 mars 2018 à 12 h 15.

2. Bibliographie

- Afeli Kossi Antoine, (2003), *Politique et aménagement linguistiques au Togo : bilan et perspective*, thèse de doctorat d'État en Linguistique, Université de Lomé, 2 tomes.
- Agbobly-Atayi Bertin, (1980), *L'enseignement français au Sud-Togo : scolarisation et perspectives sociopolitiques 1919-1939*, thèse de doctorat en histoire, Université de Pathéon-Sorbonne, 381 p.
- Alaki Piyabalo-Menféinoyou, (2010), *L'État et la consolidation de l'unité nationale au Togo (1960-1990)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Lomé, 108 p.
- Batchana Eshohanam, (2012), « La politique togolaise du recours à l'authenticité culturelle (1974-1990) », in *Ingénierie culturelle*, N°001, Lomé, Presses de l'IRES-RDEC, pp. 35-59.
- Batoumaena Bakpatina, (2016), *La problématique de construction des Etats-Nations en Afrique noire : le cas du Togo (1904-1991)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Lomé, 487 p.
- Carrère Céline (ss dir), (2016), *L'impact économique des langues*, Paris, Economica, 116 p.
- Cornevin Robert, (1988), *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, Académie des sciences d'Outre-mer, 556 p.
- La réforme de l'enseignement au Togo* (forme condensée), (1975).
- Gayibor Nicoué Lodjou (ed.), (2011), *Histoire des Togolais des origines aux années 1960, Tome 1, De l'histoire des origines à l'histoire du peuplement*, Karthala et Presses de l'Université de Lomé, 716 p.
- Kassan Balaïbaou, (1996), *Système verbal et énonciation en kabiyè (Togo)*, thèse de doctorat en Sciences de langage, Paris III.

- M'Bokolo Elikia, (2008), *Afrique noire. Histoire et civilisations. Tome II : Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hatier, 585 p.
- Pourtier Roland (ss dir), (2017), *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Paris, Nathan, 399 p.
- Tanang Esshouana, (2013), « La construction nationale et la problématique de la paix au Togo (1967-1986)» in *Ingénierie culturelle*, N°003, Lomé, Presses de l'IREC-RDEC, pp. 183-200.
- Unesco, (1978), *Les langues africaines. Documents de la réunion d'experts sur la transcription et l'harmonisation des langues africaines*, Niamey (Niger), 17-21 juillet, 200 p.